

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Prestations proposées : Ventes

MAISON - IMMEUBLE -	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DE
5 % TTC avec un minimum de 10 000,00 €		DU VENDEUR
APPARTEMENT LOCAL COMMERCIAL	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DE
5% TTC avec un minimum de 8 000,00 €		DU VENDEUR
TERRAIN	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DE
5 % TTC avec un minimum de 10 000,00 €		DU VENDEUR
AVIS DE VALEUR	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DU
Avis de valeur (écrit) Avis de valeur (oral)	300,00 € Gratuit	DEMANDEUR

*Indiquer le taux en vigueur ou le montant en euros

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Honoraires au 08/10/2018

Agence RISS IMMOBILIER EURL – 36, rue de Belfort – 68200 MULHOUSE. –
N° SIREN 523 492 353 – N° SIRET 523 492 353 00017 6 CODE APE 6831Z – Titulaire
de la Carte Professionnelle n° T119 délivrée par la Préfecture du Haut-Rhin, le 13 juillet
2012, portant la mention « Transactions sur immeubles et fonds de commerce »
– Garantie financière CCM MULHOUSE Porte Ouest Le Trident de 30 000 €.